Agreste

Conjoncture mensuelle Novembre 2014



Haute-Normandie

Les aides du second pilier de la PAC en Haute-Normandie en 2013

La Haute-Normandie touche 1% des aides nationales du second pilier* perçues par 10% des exploitations régionales. Parmi les dispositifs concernés, les mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) représentent 3,1 millions d'euros.

n 2013, les aides attribuées aux exploitations haut normandes dans le cadre du programme de développement rural hexagonal 2007-2013, représentent 3% des aides régionales de la PAC (premier et second piliers) contre 8% en France*.

Les exploitations bénéficiaires sont au nombre de 1 129, soit 195 de plus qu'en 2012, et ont reçu un montant total de 7,4 millions d'euros. Ces aides, tout comme le nombre de bénéficiaires, représentent 1% du second pilier en France*. La contribution nationale (Etat,collectivités) est de 76% en Haute-Normandie contre 45% en France, le reste provenant des fonds européens. Cette différence s'explique par la faible présence en région de la prime herbagère agro-environnementale (PHAE) pour laquelle la contribution européenne est importante (75%).

Les mesures agro-environnementales (MAE) en région recouvrent quatre dispositifs. Les MAET, totalisant 76% des paiements au titre des MAE, sont perçues par 55% des bénéficiaires du second pilier. Ceux-ci sont plus nombreux en 2013 qu'en 2012 (+34%). Le montant moyen par bénéficiare des MAET s'élève à 4 950 euros. Les aides système fourrager économe en intrants (SFEI) représentent 16% du total des MAE, avec une augmentation de 67% du nombre de dossiers. Les aides à la conversion en agriculture biologique (CAB) totalisent 213 500 euros (5%). La PHAE,

reversée à 50 exploitations, représente 3% du montant des MAE. Son montant moyen est de 2 700 euros.

Les autres dispositifs sont principalement les aides liées au plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) et les aides à l'installation. Pour les premières, le nombre de bénéficiaires a diminué de 20% entre 2012 et 2013 du fait de la fin de la programmation (2007-2013). Quant aux aides à l'installation, 101 exploitants en ont bénéficié pour un montant moyen de 12 500 euros.

Les MAET, les aides à l'installation et le plan modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) constituent les soutiens financiers les plus importants du second pilier. Ils regroupent ensemble 79% des paiements en région contre 47% pour la France métropolitaine*.

Les exploitations de Seine-Maritime perçoivent 54% du montant total versé contre 46% pour l'Eure. En moyenne, les bénéficiaires des aides du second pilier touchent 6 600 euros en Haute-Normandie contre 6 900 en France métropolitaine*. Cette moyenne présente cependant une grande dispersion. La moitié des exploitations haut normandes bénéficiaires du second pilier touche moins de 2 100 euros chacune (15% du montant total) mais 8% des exploitations percoivent plus de 16 000 euros soit 28% des aides.

Les aides du second pilier perçues en Haute-Normandie en 2013

Dispositif	Nbre bénéficiaires	Montant
MAET	622	3 078 663
SFEI	110	657 140
PHAE	50	132 734
CAB	33	213 513
PMBE	164	1 529 771
Aides à l'installation	101	1 260 850
PVE	53	286 500
PPE	32	227 017
Aide à la transformation	3	18 733
Aide aux JA innovants	S	S

JA: Jeunes Agriculteurs - PVE: Plan Végétal Environnement - s: secret statistique

Conjoncture



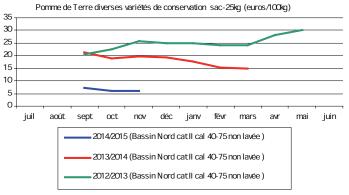
© Agreste 2014 Prix 2,50 €

^{*} hors Corse (qui bénéficie d'un paiement différencié) et hors ICHN (Indemnités Compensatoires de Handicap Naturel). L'ICHN représente plus de 46% des aides du second pilier en France ; la Haute-Normandie n'en bénéficie pas.

PRODUCTIONS VEGETALES

■Pommes de terre

Les arrachages sont terminés. Les conditions climatiques favorables ont permis une bonne fin de récolte et de très bons rendements. Les ventes ne décollent pas quelque soit le secteur. Des problèmes de conservation ajoutent de l'inquiétude dans un contexte de prix très bas.



Source : SRISE /SNM

■Cultures d'hiver

In ne reste que très peu de parcelles à semer en blé d'hiver. Pour celles implantées, la pousse est bonne, malgré la présence très forte de limaces. L'humidité rend les derniers semis difficiles. Les blés semés précocement en sont désormais au début de tallage. L'orge est également bien implantée. Désherbants et anti-limaces ont été épandus. Le colza présente une végétation assez fournie, et couvre le sol. Selon les secteurs, un régulateur de croissance est appliqué. Les cultures sont saines.

■Cultures de printemps

In ce début de teillage de la récolte 2014, la qualité du lin semble très variable : certains lins récoltés tard ont perdu en rendement filasse. Les stocks de lin sont au plus bas, le marché est porté par la demande chinoise. Les arrachages de betteraves industrielles sont en cours de finalisation ou terminés, dans d'excellentes conditions. Le rendement est très bon voire exceptionnel avec une richesse saccharique proche de 18. Le maïs grain a été en grande partie récolté dans de très bonnes conditions et avec un tonnage assez fort.

■Fourrages

Les arrachages de betteraves fourragères sont en cours voire terminés selon les secteurs. Ils sont réalisés dans d'excellents conditions. La production s'annonce abondante. Les ensilages de maïs se sont bien passés, les stocks sont satisfaisants. L'herbe cesse sa pousse début novembre après une récolte de regain importante. Les animaux sont toujours présents dans les herbages avec une alimentation très variable selon les secteurs : certains n'ont encore que très peu d'apports.

■Collecte des organismes stockeurs

Malgré un recul en octobre par rapport au même mois de 2013, la collecte de blé reste satisfaisante et supérieure de 2,4% par rapport à celle de la campagne 2013. La demande soutenue des pays tiers en blé (panifiable comme fourrager) devrait permettre de maintenir ce dynamisme. La collecte de l'orge est toujours active et maintient ses 27% d'amélioration comparé à l'an dernier. Avec 10 000 tonnes collectées ce mois, le maïs est toujours bien en avance sur 2013. La collecte de colza progresse fortement rattrapant son retard sur 2013. La collecte de pois est un peu plus dynamique mais, compte tenu des surfaces, accuse toujours un recul important : - 10,5% sur le cumul de campagne.

Volume collecté par les organismes stockeurs (1000 T)								
	sept-2014	oct-2014	évolution	cumul	évolution			
			10-14/10-13	campagne	N/N-1			
Blé	277,2 (c)	128,2 (p)	-11,6%	946,4	2,4%			
Orge	37,0 (c)	18,5 (p)	22,1%	260,8	27,0%			
Maïs	0,5 (c)	10,0 (p)	15,0%	10,9	17,8%			
Colza	25,8 (c)	16,2 (p)	53,7%	178,1	1,4%			
Pois	3,2 (c)	1,1 (p)	2,9%	13,1	-10,5%			

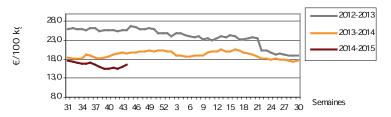
(C) : donnée définitive corrigée - (P) : donnée provisoire

Source : FranceAgriMe

■Marché du blé

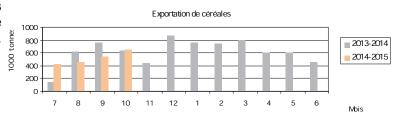
e cours du blé s'infléchit légèrement courant novembre pour remonter en fin de mois. La moyenne mensuelle s'élève à 17 euros le quintal contre 15,9 en octobre. Les tensions en Ukraine et les conditions météorologiques difficiles que connaissent d'autres pays (sécheresse en Australie, humidité forte au Brésil, etc...) entraînent de la fermeté à l'export. L'euro compétitif face au dollar favorise ces flux. Sur le marché intérieur, les acheteurs sont en position d'attente par rapport à l'évolution à venir des cours de maïs. Cependant, la demande des fabricants d'aliments pour bétail soutient les cours.





Source :FranceAgrimer

'activité portuaire continue avec 653 000 tonnes de céréales exportées depuis Rouen en octobre, soit une hausse de 2,2% par rapport à octobre 2013. Cependant, les deux mois précédents laissent des traces : la campagne reste en recul de 4,2% par rapport à 2013. Le blé tendre part majoritairement au Maghreb, en Espagne et en Egypte. 35 000 tonnes d'orge fourragère sont parties en Chine en novembre.



Source : Port de Rouen

PRODUCTIONS ANIM

12%

■Lait

n octobre et pour la première fois depuis le début de la campagne, le volume mensuel collecté se replie à un niveau proche de celui d'octobre 2013. A mi-campagne, le volume cumulé est supérieur de 4,5% à celui atteint à la même période de la campagne précédente. Après s'être maintenu à un niveau élevé tout au long de l'été, le prix moyen baisse (-7% entre septembre et octobre). Les répercussions de la baisse des cours mondiaux commencent à se faire sentir.

Haute-Normandie								
Livraiso	Prix moyen du lait (€/hl)							
Campagne 14/15 13/14 Evol. 14/15* 13/								
Août	5,2%	38,48	37,29					
Septembre	644,9r	614,1	5,0%	38,48	39,03			
Octobre	691,8p	690,2	0,2%	35,75	38,93			
Cumul campagne *	4 945,9p	4 723,6	4,7%	///	///			

prix moven nouvelle enquête à compter du 01/01/2014 p : provisoire - r : rectifié

Source: FranceAgriMer - AGRESTE - EMLait

■Bovins

e mois de novembre n'a pas été favorable aux cours des viandes. La baisse très prononcée des prix de la viande issue de vaches laitières («O») se poursuit : -6,8% ce mois-ci et 13,4% de recul par rapport à novembre 2013. Les races à viandes («R») perdent entre 5,9 et 7,2% par rapport à l'an dernier. Cependant, une légère amélioration est visible sur la fin novembre, excepté pour le cours des boeufs «R».

Cotations entrée abattoir Grand Ouest (€/kg nouvelle grille)									
Mois Boeuf viande R Vache viande R Vache lait O									
Septembre	3,93	3,99	3,07						
Octobre	3,87	3,93	2,87						
Novembre	3,81	3,91	2,67						

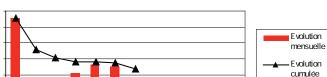
Source : FranceAgriMer

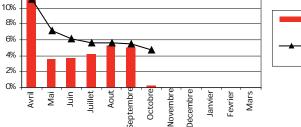
Porcs

a cotation Inter Régionale Centre Ouest situe la moyenne mensuelle pour la classe « E » (€ / Kg) :

A 1,29 € / kg en novembre 2014.

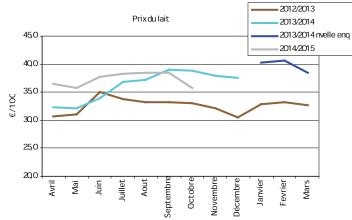
Contre .. 1,32 € / kg en octobre 2014, Et 1,57 € / kg en novembre 2013.





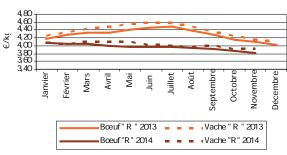
Livraisons de lait: l'écartse réduitavec la dernière campagne

Evolution en % par rapport à la campagne précédente Source: FranceAgriMer - AGRESTE - EMLait

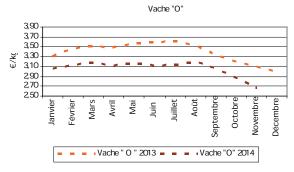


NB: Prix moyen nouvelle enquête à partir de janvier 2014 Source: FranceAgriMer - AGRESTE - EMLait

Boeuf "R" et Vache "R": baisse des cours

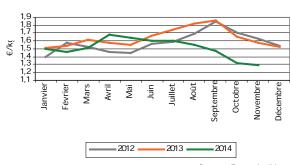


Source: FranceAgriMer



Source: FranceAgriMei

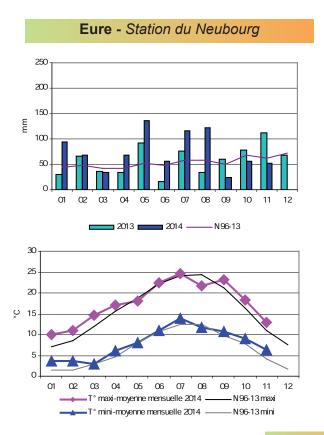
Porc charcutier



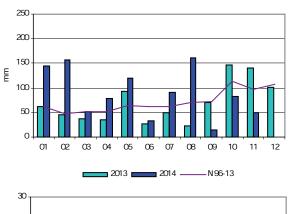
Source: FranceAgriMer

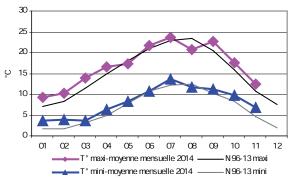
METEO

a douceur du climat est encore de mise en novembre avec une température moyenne supérieure de deux degrés à la ∍moyenne saisonnière. Aucune gelée n'est à noter pour ce mois, ce qui n'était pas arrivé depuis 2002. Les précipitations surviennent principalement au cours de la première décade. Elles sont faibles sur les deux départements et sont inférieures aux normales saisonnières. En Seine-Maritime, le déficit représente la moitié de la hauteur normale.



Seine-Maritime - Station d'Yvetot





Précipitations

Période	Hauteur	Nombre de Jours		Observations
	en mm	> 1mm	> 10mm	
1ère Décade	33,5	4	2	19,0 mm le 03
2ème Décade	12,5	3	0	6,5 mm le 17
3ème Décade	5,5	4	0	1,5 mm le 22
Total Mensuel	51,5	11	2	
Moy. 96 /13	61,9	12	///	

Période	Hauteur	Hauteur Nombre		Observations	
	en mm	> 1mm	> 10mm		
1ère Décade	39,0	7	2	13,5 mm le 03	
2ème Décade	8,0	3	0	4,0 mm le 17	
3ème Décade	3,5	2	0	1,5 mm le 25	
Total Mensuel	50,5	12	2		
Moy. 96 /13	96,2	15	///		

Températures

Période	Températures moyennes sous abri		Températui	Jours gelée		
	Maxima	Minima	Moy.	Maximum	Minimum	
1ère Décade	14,5	5,8	10,1	20,1 le 01	0,2 le 06	0
2ème Décade	12,0	6,4	9,2	14,4 le 12	1,3 le 19	0
3ème Décade	12,3	6,7	9,5	16,1 le 23	2,0 le 30	0
Total Mensuel	12,9	6,3	9,6			0
Moy. 96 / 13	11,0	4,3	7,5			0

Période	Températures moyennes sous abri			Température	Jours gelée	
	Maxima	Minima	Moy.	Maximum	Minimum	_
1ère Décade	13,7	6,7	10,2	17,8 le 01	0,9 le 06	0
2ème Décade	11,9	6,9	9,4	14,4 le 14	2,2 le 19	0
3ème Décade	12,0	7,0	9,5	14,7 le 23	0,7 le 30	0
Total Mensuel	12,5	6,9	9,7			0
Moy. 96 /13	10,8	4,6	7,5			0

Source: CRAN

Toute reproduction ou citation, partielle ou totale, est autorisée sous réserve de la mention de la source : DRAAF – SRISE de Haute-Normandie

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt



MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Directrice de la publication : Edith VIDAL Rédacteur en chef : Michel DELACROIX Composition et impression : SRISE Dépôt Légal : A parution

: A parution : 1953-5813 I.S.S.N.

SERVICE REGIONAL D'INFORMATION STATISTIQUE ET ECONOMIQUE
DE HAUTE-NORMANDIE
2, rue Saint-Sever - 76032 ROUEN CEDEX
Tél.: 02.32.18.95.93 – fax: 02.32.18.95.97
Mél: srise.draaf-haute-normandie@agriculture.gouv.fr